

UNE AIRE DE COVOITURAGE A PLOUËR



Le conseil municipal du 07 septembre 2011 a validé le projet de réalisation d'une aire de covoiturage à proximité immédiate de la N 176 reliant Dinan à Dol-de-Bretagne. Pour ce faire, le conseil a adopté la proposition d'acquisition d'une parcelle d'environ 2 300 m², située à proximité du rond point de la Croix Corbin.

Après discussions avec les services de la Direction Départementale des Transports et de la Mer (anciennement DDE) et du Conseil Général des Côtes d'Armor, la localisation de cette aire de covoiturage apparaît idéale.

Dans un premier temps, cette aire permettrait le stationnement de 20 à 30 voitures, grâce à l'aménagement d'un espace de 600 m². L'accès se ferait par l'ancienne route communale au nord de la parcelle. Sa mise en service pourrait être effective dès le printemps 2012.

En parallèle, un effort de signalétique sera mené en collaboration avec le Conseil Général des Côtes d'Armor.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les efforts de la commune pour proposer des modes de déplacement alternatifs, et ainsi lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.